Société Lyonnaise d'Histoire de la Police
La Lettre

2019/2 N° 29 : printemps – été

Belles vacances !

La Police nationale veille @PoliceNat77

Au sommaire :

Hommage au commissaire Jules Cros, interné et décédé à la prison Montluc à Lyon et colloque « *La police lyonnaise sous Vichy. Obéir ou résister ?* » (p.2) Travaux et activités de la SLHP (p.3-4) Flash info JEP 2019 « *Balade-découverte sur les traces de la police lyonnaise* » (p.4) Les suicides dans la police (p.5) Au fil de l'histoire : Retour sur la formation du policier (p.6-8) Législation, règlementation, jurisprudence, rapports institutionnels, études (p.9-11) Mémoire, commémorations (p.12-14) À l'honneur (p.15-16) Agenda (p.17) Newsletters, sites Internet (p.18-19) Bulletin d'adhésion (p.20)

Vous retrouverez la sélection de livres dans le supplément littéraire. http://www.slhp-raa.fr/progs/UpLoadPci/Newsletter_2019_2_supplement_litteraire.pdf?login=invit&perm=&origine=invit

FLASH INFO! La SLHP va éditer directement, conformément à ses statuts, l'ouvrage sur la Résistance des policiers dans les régions de Lyon et de Clermont-Ferrand, - ainsi que des membres du corps préfectoral et des agents de préfecture -, ceci compte tenu des embûches rencontrées. Pour ce faire, il va falloir avoir recours à des soutiens financiers et à la souscription préalable. Parution envisagée avant la fin de l'année.

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

Reconnaissance et hommage !

Le 21 mars, hommage a été rendu au **commissaire de police Jules Cros**, affecté en sécurité publique à Lyon, interné par la Gestapo de Klaus Barbie à la prison Montluc, où il est décédé le 8 juin 1943.

À 14h30, au Mémorial national de la prison de Montluc, un moment de recueillement a eu lieu devant la cellule dédiée au commissaire, en présence de Mme Caroline Gadou, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Jules Cros partage cette cellule mémorielle avec le commissaire divisionnaire Adrien Hémart, chef régional des RG, interné par la Gestapo et mort en déportation.

À partir de 15 h, le **colloque** ***La police lyonnaise sous Vichy : obéir ou résister ?*** s'est tenu aux Archives départementales du Rhône et métropolitaines de Lyon.

M. Pascal Mailhos, préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est a ouvert les travaux.

Ensuite se sont succédés à la tribune MM, Jean-Marc Berlière, historien de la police, « Vichy et la police », Michel Salager, président de la Société lyonnaise d'histoire de la police « Jules Cros, acteur oublié d'une Résistance policière méconnue », Alain Cros, petit-neveu du commissaire « La disparition du commissaire Cros vécue par sa famille », Jean Goujon « Mon grand-père, le commissaire divisionnaire Hémart mort en déportation » et Bernard Plaisantin, fils du fondateur du NAP « Comment notre famille échappa aux griffes de la Gestapo. » M. Jean-Olivier Viout, procureur général honoraire, président du conseil d'orientation du Mémorial de la prison Montluc, assurait la fonction de modérateur.

Cet hommage et ce colloque étaient organisés par notre association et le Mémorial national de la prison Montluc, avec le concours des Archives départementales et métropolitaines. Ceci grâce au soutien de M. Jean-Olivier Viout.

À travers l'hommage rendu à Jules Cros, c'était la Résistance des policiers qui était rappelée et valorisée.

Plusieurs porte-drapeaux, dont celui de la DDSP du Rhône, ont participé au temps de recueillement. Une délégation de cadets de la police du CFP de Chassieu et leurs encadrants et des élèves de l'ENSP avec des membres du corps professoral ont assisté à cette journée qui a réuni quelque 120 personnes.

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
Lettre d'information **2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

Travaux et activités de l'association

La SLHP a tenu son **assemblée générale ordinaire 2019**, le mardi 4 juin de 14 h à 16 h 45, à l'Hôtel de police Marius Berliet (HP 1), dans la salle de la Rotonde mise à notre disposition par la DDSP. M. Patrick Chaudet, directeur départemental de la Sécurité publique, accompagné de M. Jacques-Antoine Sourice, directeur adjoint, du commandant Élisabeth Jouvin, chef du pôle zonal de communication et de M. Maxime Ballandras, du même service, nous a fait l'honneur de répondre à notre invitation. La présentation de la SLHP s'est suivie d'un échange cordial et fructueux. Partageant des objectifs communs, M Chaudet nous a assuré de son aide et de son soutien. Mme Emmanuelle Dubée, préfète déléguée pour la défense et la sécurité, nous avait priés de bien vouloir l'excuser, eu égard à ses engagements. Mme Isabelle Sire-Ferry, commissaire divisionnaire, nommée directrice zonale à la formation et au recrutement à Metz, s'était aussi excusée.

Les deux nouveaux groupes d'étude sur, d'une part, « Les agents administratifs et techniques de la police et des préfectures », et d'autre part, « La police dans les départements d'Algérie et les protectorats du Maroc et de Tunisie », ont été lancés.

Dernières mises en ligne d'études, travaux ou documents 1/Sur le site www.slhp-raa.fr

http://www.slhp-raa.fr/progs/UpLoadPci/maurines_attentat_FLN.pdf : Meurtre d'un policier en retraite lyonnais par un commando FLN

http://www.slhp-raa.fr/progs/UpLoadPci/colloque_ceremonie.pdf : Cérémonie en hommage au commissaire Cros et colloque sur la Résistance des policiers.

http://www.slhp-raa.fr/progs/UpLoadPci/baton_de_police.pdf : Le bâton de police dans tous ses états, rétrospective, de l'origine à nos jours.

http://www.slhp-raa.fr/progs/UpLoadPci/Les%20policiers%20du%20commando%20Kieffer.pdf : Parmi les membres du commando Kieffer, des policiers.

http://www.slhp-raa.fr/progs/UploadPci/prefets_delegues_police_lyon.pdf et http://www.slhp-raa.fr/progs/UpLoadPci/Internes_de_Montluc.pdf. Mise à jour de la liste des préfets délégués pour la défense et la sécurité et des internés de la prison Montluc.

http://www.slhp-raa.fr/progs/UpLoadPci/Newsletter_2019_2_supplement_litteraire.pdf?login=invit&perm=&origine=invit Le supplément littéraire à cette *lettre* et qui l'a précédée (contexte estival) avec une sélection d'ouvrages.

2/Sur le compte Twitter @slhistopol - HistoirePolice – **(**accès direct par le site Internet) : 965 abonnements et 568 abonnés, au rythme d'un à deux tweets quotidiens : informations, presse, histoire, mémoire, culture et échanges inter-abonnés.

L'exposition « Les préfets résistants de la région », a été mise à disposition du préfet de région à la demande de Mme Magali Molina, direcrice départementale de l'Onacvg, le 15 mars, lors de la remise des diplômes aux « petits veilleurs de la mémoire ».

Traitement des demandes de documentation et de renseignement sur l'histoire de la police ou des forces de l'ordre, la Résistance, la Déportation, la Collaboration, etc.

Un article sur la Coopération policière transfrontalière est paru dans le *Magazine* de l'IPA-France, N° 43 du mois de juin (Commission nationale professionnelle IPA/Cnp).

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

Les cellules de la Gestapo de Valence

Il y a 30 ans, Patrick Salotti, alors policier à Valence, découvrait avec un de ses collègues la localisation des cellules de la Gestapo, dans les caves d'un immeuble du centre-ville. Des graffitis, des dessins, sur les portes des cellules ou des murs, gravés par les détenus étaient toujours visibles. Des inscriptions en allemand mentionnaient l'affectation des cellules. Des photographies étaient prises. Il entamait des recherches pour tenter d'identifier les prisonniers. Recherches qui ont été poursuivies au sein de la SLHP. Afin de protéger ce patrimoine, il a été fait appel aux services de l'Onacvg du Rhône et du département de la Drôme. Des projets de partenariat sont en cours avec l'Onacvg26 et le service Patrimoine-Pays d'art et d'histoire de Valence afin de préserver ce patrimoine mémoriel, le faire connaître et le valoriser. Un déplacement sur les lieux réunissant les diverses parties et les propriétaires a eu lieu au mois de mai.

HISTOIRE — le dauphiné

DRÔME Patrick Salotti, amateur d'histoire, a découvert ce patrimoine oublié dans des caves valentinoises

Des dessins de Résistants passent de l'ombre à la lumière

Cachés depuis 1945 dans les caves d'un immeuble valentinois, des œuvres de Résistants enfermés par les Allemands vivennent de refaire surface.

Que sont devenus les prisonniers ?

Que faire de ce patrimoine ?

4

FLASH INFO

Lors des Journées européennes du patrimoine (JEP), les 21 et 22 septembre, nous proposons une **balade-découverte sur « les traces de la police lyonnaise »,** dans la Presqu'Île, du 18e siècle à nos jours. Elle sera en ligne sur le site des JEP, https://www.grandlyon.com/a-vivre/journees-europeennes-du-patrimoine.html. Inscriptions et renseignements : shplyon@yahoo.fr – 0472333902 ou sur le site des JEP. Le nombre de participants sera limité à 20. Des balades spécifiques seront organisées à l'intention des membres de l'association en dehors de cette période.

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

Les suicides dans la police

Situation dramatique particulièrement préoccupante.

Depuis le début de l'année, 44 policiers se sont suicidés, la plupart avec leur arme de service. Cette situation est alarmante. Le sujet est douloureux. L'an dernier, 35 policiers et 33 gendarmes avaient mis fin à leurs jours. Le 19 avril, le DGPN, Éric Morvan, a adressé une lettre à tous les policiers.

Une circulaire est venue rappeler l'impérieuse nécessité de remettre de l'humain au sein des services et de la cohésion sociale ; une cellule de prévention a été mise en place par le ministre. Si les causes peuvent être multiples, on ne peut que constater que certaines trouvent leur origine dans le fonctionnement de l'institution, la lourdeur de la charge de travail, la déconsidération amplifiée par l'usage pervers des réseaux sociaux, l'individualisme de notre société ; la baisse des effectifs des associations est révélatrice.

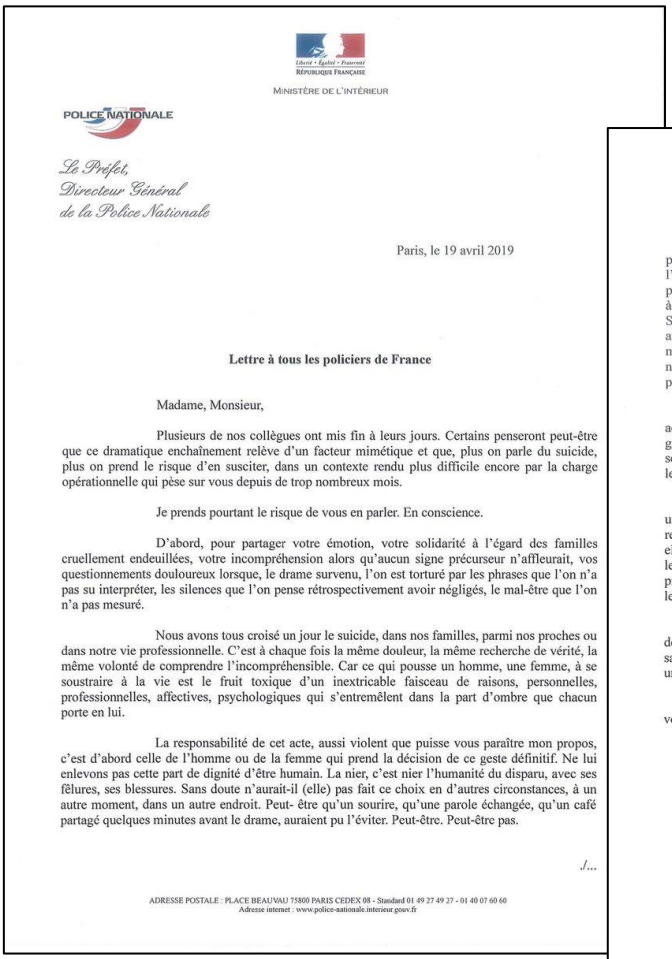

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

POLICE NATIONALE

Le Préfet,
Directeur Général
de la Police Nationale

Paris, le 19 avril 2019

Lettre à tous les policiers de France

Madame, Monsieur,

Plusieurs de nos collègues ont mis fin à leurs jours. Certains penseront peut-être que ce dramatique enchaînement relève d'un facteur mimétique et que, plus on parle du suicide, plus on prend le risque d'en susciter, dans un contexte rendu plus difficile encore par la charge opérationnelle qui pèse sur vous depuis de trop nombreux mois.

Je prends pourtant le risque de vous en parler. En conscience.

D'abord, pour partager votre émotion, votre solidarité à l'égard des familles cruellement endeuillées, votre incompréhension alors qu'aucun signe précurseur n'affleurait, vos questionnements douloureux lorsque, le drame survenu, l'on est torturé par les phrases que l'on n'a pas su interpréter, les silences que l'on pense rétrospectivement avoir négligés, le mal-être que l'on n'a pas mesuré.

Nous avons tous croisé un jour le suicide, dans nos familles, parmi nos proches ou dans notre vie professionnelle. C'est à chaque fois la même douleur, la même recherche de vérité, la même volonté de comprendre l'incompréhensible. Car ce qui pousse un homme, une femme, à se soustraire à la vie est le fruit toxique d'un inextricable faisceau de raisons, personnelles, professionnelles, affectives, psychologiques qui s'entremêlent dans la part d'ombre que chacun porte en lui.

La responsabilité de cet acte, aussi violent que puisse vous paraître mon propos, c'est d'abord celle de l'homme ou de la femme qui prend la décision de ce geste définitif. Ne lui enlevons pas cette part de dignité d'être humain. La nier, c'est nier l'humanité du disparu, avec ses fêlures, ses blessures. Sans doute n'aurait-il (elle) pas fait ce choix en d'autres circonstances, à un autre moment, dans un autre endroit. Peut- être qu'un sourire, qu'une parole échangée, qu'un café partagé quelques minutes avant le drame, auraient pu l'éviter. Peut-être. Peut-être pas.

./...

ADRESSE POSTALE : PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 - Standard 01 49 27 49 27 - 01 40 07 60 60
Adresse internet : www.police-nationale.interieur.gouv.fr

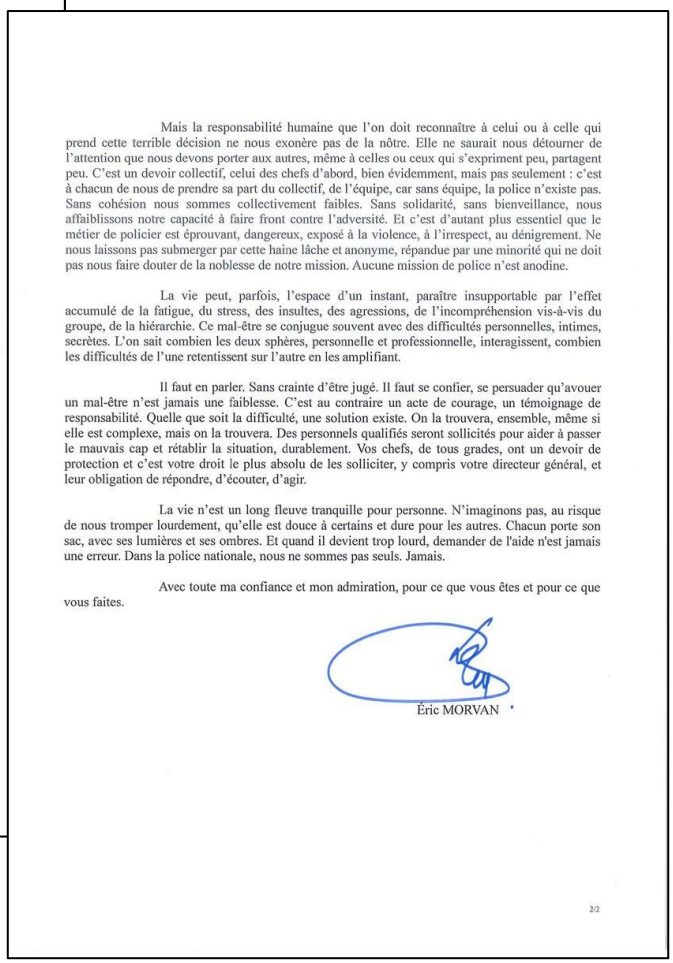

Mais la responsabilité humaine que l'on doit reconnaître à celui ou à celle qui prend cette terrible décision ne nous exonère pas de la nôtre. Elle ne saurait nous détourner de l'attention que nous devons porter aux autres, même à celles ou ceux qui s'expriment peu, partagent peu. C'est un devoir collectif, celui des chefs d'abord, bien évidemment, mais pas seulement : c'est à chacun de nous de prendre sa part du collectif, de l'équipe, car sans équipe, la police n'existe pas. Sans cohésion nous sommes collectivement faibles. Sans solidarité, sans bienveillance, nous affaiblissons notre capacité à faire front contre l'adversité. Et c'est d'autant plus essentiel que le métier de policier est éprouvant, dangereux, exposé à la violence, à l'irrespect, au dénigrement. Ne nous laissons pas submerger par cette haine lâche et anonyme, répandue par une minorité qui ne doit pas nous faire douter de la noblesse de notre mission. Aucune mission de police n'est anodine.

La vie peut, parfois, l'espace d'un instant, paraître insupportable par l'effet accumulé de la fatigue, du stress, des insultes, des agressions, de l'incompréhension vis-à-vis du groupe, de la hiérarchie. Ce mal-être se conjugue souvent avec des difficultés personnelles, intimes, secrètes. L'on sait combien les deux sphères, personnelle et professionnelle, interagissent, combien les difficultés de l'une retentissent sur l'autre en les amplifiant.

Il faut en parler. Sans crainte d'être jugé. Il faut se confier, se persuader qu'avouer un mal-être n'est jamais une faiblesse. C'est au contraire un acte de courage, un témoignage de responsabilité. Quelle que soit la difficulté, une solution existe. On la trouvera, ensemble, même si elle est complexe, mais on la trouvera. Des personnels qualifiés seront sollicités pour aider à passer le mauvais cap et rétablir la situation, durablement. Vos chefs, de tous grades, ont un devoir de protection et c'est votre droit le plus absolu de les solliciter, y compris votre directeur général, et leur obligation de répondre, d'écouter, d'agir.

La vie n'est un long fleuve tranquille pour personne. N'imaginons pas, au risque de nous tromper lourdement, qu'elle est douce à certains et dure pour les autres. Chacun porte son sac, avec ses lumières et ses ombres. Et quand il devient trop lourd, demander de l'aide n'est jamais une erreur. Dans la police nationale, nous ne sommes pas seuls. Jamais.

Avec toute ma confiance et mon admiration, pour ce que vous êtes et pour ce que vous faites.

Éric MORVAN

2/2

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

Au fil de l'Histoire

Retour sur la formation du policier

Ce n'est que tardivement que les écoles de police ont été créées. En 1941, l'École nationale de police (ENP), pour les commissaires et inspecteurs, future ENSP, s'installait à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Un centre national à Aincourt[1] formait les GMR. Des écoles régionales étaient ouvertes à l'initiative des préfets régionaux, comme à Vourles dans le Rhône pour les gardiens de la paix et inspecteurs de police (école pratique).

Jusqu'à cette date, il n'existait pas de réelle structure officielle. À la préfecture de police, une école de gardiens de la paix dès la fin du 19e siècle. Il convient de préciser que la préfecture de police, même après la Seconde Guerre mondiale et ce jusqu'à la fusion avec la Sûreté nationale, avait ses propres recrutements et formation en particulier pratique (commissaires adjoints). Ailleurs, des écoles locales comme à Bordeaux. À Lyon, elle était installée dans les locaux de l'Hôtel des Postes, place Antonin Poncet qui abritait aussi le commissariat de Bourse-Bellecour et la permanence de nuit. Pas de réels locaux, les candidats commissaires de police y passaient leurs épreuves de concours. Des stages étaient organisés dans les services de sécurité publique et des cours dispensés par des professeurs de droit, des policiers, ou des médecins tel le professeur Edmond Locard dans des locaux de la cour d'Appel.

Ce n'est qu'au début des années 1980, avec le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation Gaston Defferre, que la Police nationale s'est dotée d'une première direction de la Formation, en charge de la formation initiale et continue et depuis le 30 janvier 2017, d'une direction centrale du Recrutement et de la Formation.

Dès le 18e siècle, la formation des autorités et des personnels de police s'était déjà fait jour. En 1774, un mémento *Devoir des officiers et cavaliers de la Maréchaussée*, de 215 pages, était publié (aide-mémoire, manuel d'instruction)

Avec la création de la police moderne par Napoléon-Bonaparte, les manuels, guides, traités et autres mémentos se multiplièrent. Citons un des plus importants dû à Louis Rondonneau, *Nouveau manuel théorique et pratique des maires, adjoints de maires, et des conseils municipaux, des juges de paix considérés comme officiers de police auxiliaire, des commissaires de police, officiers de gendarmerie, gardes-champêtres et forestiers, contenant…… les dispositions textuelles ou analytiques des lois, des décrets…… depuis 1789 jusqu'au mois de juillet 1821*, édité à Paris chez Tourneux ; un pavé de 568 pages. Ou encore, par Garnery, *Nouveau guide des maires, des adjoints et des commissaires de police, 4ème édition entièrement refondue et considérablement augmentée*, édité à Paris, en 1811, avec 485 pages. Plus tard, c'est l'officier de paix Barlet qui rédige un *Guide des sergens de ville et autres préposés de l'administration de la police contenant par ordre alphabétique les dispositions des lois, ordonnances, règlements, arrêts, décisions, etc. relatif à la police de Paris, à l'usage seulement des agents du service actif ou extérieurs*, édité à Paris, en 1831, sous forme de répertoire comportant 420 entrées.

À Lyon, le premier *Mémento de Police municipale* parait fin 19e-début 20e (174 pages) ; un des derniers sera édité en 1965. En 1925, l'institution préfectorale édite sous les auspices du secrétaire général pour la police auprès du préfet du Rhône, Corenwinder, un *Manuel à l'usage des services de police de Lyon,* (488 pages). En 1941, la direction de la Police nationale dote les gardiens de la paix d'un *Manuel.*

Manuel ou mémento de police

La distinction n'est pas toujours évidente. Le manuel est un « Ouvrage didactique présentant, sous un format maniable, les notions essentielles » ici de l'institution et de la pratique

[1] Ancien sanatorium, transformé en CSS, camp de séjour surveillé avant d'être affecté à ces formations.

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

policière, à vocation pédagogique professionnelle et technique. Il fournit l'essentiel de ce qu'il faut savoir. Il doit être d'un format maniable.
Le mémento est un carnet, un aide-mémoire de ce qu'il est utile de connaître. Les mémentos de police rappellent les principales règles qu'ils doivent faire observer - et s'adressent en priorité aux gardiens de la paix -, que l'on retrouve par « entrées » classées alphabétiquement.
Enfin, une troisième catégorie est le guide, de format de poche, à l'usage des policiers et leur fournit des indications pratiques pour s'orienter et renseigner les citoyens (rues, adresses des commissariats, administrations, hôpitaux, cultes, formalités administratives, etc. parfois avec des plans). Si le manuel et le mémento sont édités par l'institution, le guide est une initiative privée des organismes sociaux et professionnels de la police. Il peut être payant. Il est sponsorisé et contient de la publicité. Les guides ont été publiés à Lyon, jusqu'aux années 1970. *Le guide pratique de la police lyonnaise*, édité en 1948, l'a été par l'Association amicale professionnelle et de secours du personnel de la police de Lyon, avec pour siège la caserne de police Molière. Il avait reçu le patronage de la préfecture du Rhône.
Le *Manuel à l'usage des services de police de Lyon et de l'agglomération lyonnaise,* de 1925 est très complet. Il est conçu comme un mémento avec des repères par occurrences, en deux parties pédagogique et guide assorties chacune de tables des matières. Cet ouvrage, dont nous produisons des extraits sur notre compte Twitter, témoigne de l'intérêt qu'il présentait pour le policier. Le brigadier qui en était titulaire, consciencieusement et méticuleusement, mettait à jour, à la plume sergent-major, les rubriques d'une très fine et lisible écriture qui ne peut que nous rendre admiratifs.
Dans les CRS, de nombreuses notices réglaient le service, le MO, le sport, l'alimentation, la tenue, etc.

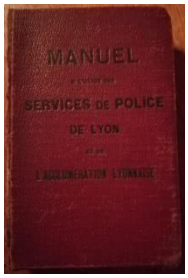

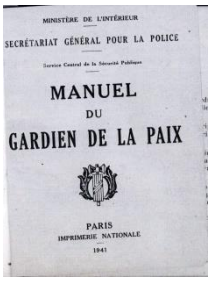

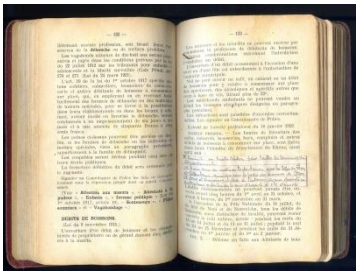

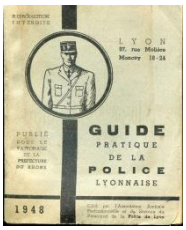

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

L'ère des praticiens de la police

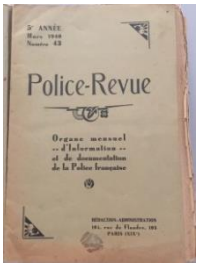

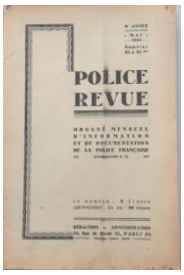

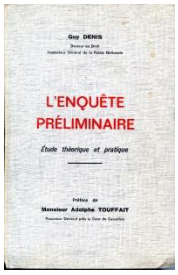

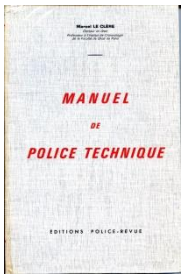

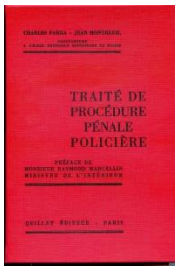

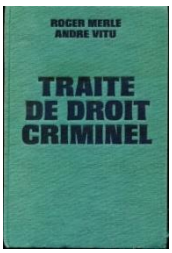

Dans l'entre-deux guerres, sont créées les éditions *Police Revue, organe mensuel d'information et de documentation de la police française,* 55, rue de Rivoli à Paris. Elles disparaitront dans les années 1980. Les diffusions se réalisaient par abonnement. Elles proposaient des préparations aux divers concours et examens d'entrée dans la Police nationale et aux concours internes (OPJ). Elles éditaient les ouvrages des praticiens de la police.

En 1907, H-R Lebrun avait publié un *Manuel de police judiciaire,* à Paris chez A. Rousseau. (189 p).

Après la Libération, des policiers, pour certains professeurs à l'ENSP et dans les écoles de police, vont construire un concept de doctrine et de pratiques policières, procédure pénale policière, droit pénal spécial, déontologie, etc. Certains développant des thèses différentes notamment sur la mise en œuvre de la légitime défense ou le recours à l'état de nécessité. Leurs noms étaient attachés à leurs manuels ou traités qui étaient en bonne place sur les bureaux en particulier des procéduriers. On parlait simplement du « Lambert » ou du « Parra-Montreuil ».

Marcel Le Clère : un *Manuel de police technique,* outre des livres sur l'histoire de la police.

Guy Denis, inspecteur général de la Police nationale : *L'enquête préliminaire, étude théorique et pratique* et l'ouvrage de référence *Citoyen policier,* en 1974, chez Albin Michel.

Pour sa part Louis Lambert, entre 1945 et 1985 : 12 traités ou manuels de droit pénal spécial, de procédure dont le *Traité théorique et pratique de police judiciaire et de procédure policière : à l'usage des commissaires de police et des autres officiers de police judiciaire,* et *La Procédure écrite du commissaire de police*.

Charles Parra et Jean Montreuil : le livre rouge, la « bible », *Traîté de procédure pénale policière,* chez Quillet, avec plusieurs rééditions et des fascicules de mise à jour ; en collaboration avec le procureur général Pierre Truche.

Nombre de ces ouvrages ont été édités par les éditions Police Revue ou la Librairie générale de droit et de jurisprudence.

Cette génération de praticiens engagés n'eût pas de relève.

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

Podcast : Législation – réglementation – jurisprudence – rapports institutionnels

Arrêté du 12 février 2019 modifiant l'arrêté du 7 avril 2011 relatif au respect de l'anonymat de certains fonctionnaires de police et militaires de la gendarmerie nationale, JORF n°0039 du 15 février 2019,
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/2/12/INTC1902232A/jo/texte

Loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice, JORF n°0071 du 24 mars 2019.
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2019/3/23/JUST1806695L/jo/texte
Très importante loi qui concerne directement la procédure pénale des policiers et des magistrats, notamment au recours aux interceptions par la voie des communications électroniques, à la géolocalisation, à l'enquête sous pseudonyme et aux techniques spéciales d'enquête ; au statut et aux compétences des officiers, fonctionnaires et agents exerçant des missions de police judiciaire ; à la garde à vue ; à l'enquête, avec l'extension des pouvoirs des enquêteurs et les mesures de simplification.
Concernant l'instruction (ouverture de l'information, déroulement de l'instruction, clôture et contrôle de l'instruction) ; l'action publique et le jugement (poursuites, clarification et extension de la procédure de l'amende forfaitaire, alternatives aux poursuites, à la composition pénale et à la comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité.)
Le jugement des délits et des crimes.
La lutte contre le terrorisme et le crime organisé et l'entraide internationale.
Renforcement de l'efficacité et du sens de la peine (peines encourues et prononcé de la peine, la probation, l'exécution des peines, le droit de vote des détenus, les dispositions pénitentiaires et la construction d'établissements pénitentiaires, la diversification des modes de prise en charge des mineurs délinquants.)
Décision n° 2019-779 du Conseil constitutionnel du 21 mars 2019, JORF n°0071 du 24 mars 2019.https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038261795&dateTexte=&categorieLien=id
Décision n° 2019-778 du Conseil constitutionnel du 21 mars 2019, JORF n°0071 du 24 mars 2019
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038261810&dateTexte=&categorieLien=id

Loi n° 2019-290 du 10 avril 2019 visant à renforcer et garantir le maintien de l'ordre public lors des manifestations JORF n°0086 du 11 avril 2019
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2019/4/10/INTX1830129L/jo/texte
Décision n° 2019-780 du Conseil constitutionnel du 4 avril 2019, JORF n°0086 du 11 avril 2019
https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038358598&dateTexte=&categorieLien=id

Rapport du Sénat sur les moyens mis en place pour faire face aux nouveaux actes de violence et de vandalisme commis à Paris, par M. Philippe BAS, Sénateur
https://www.senat.fr/rap/r18-450/r18-4501.pdf

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

Jurisprudence de la Cour de Cassation

Le 11 octobre, la deuxième chambre civile a jugé (*infra*, n° 181) que "la chose définitivement jugée au pénal s'imposant au juge civil, l'employeur définitivement condamné pour un homicide involontaire commis, dans le cadre du travail, sur la personne de son salarié, et dont la faute inexcusable est recherchée, doit être considéré comme ayant eu conscience du danger auquel celui-ci était exposé et n'avoir pas pris les mesures nécessaires pour l'en préserver", solution qui, pour Dominique Asquinazi-Bailleux (*JCP* 2018, éd. S, II, 1373), "consacre l'autorité de la chose jugée au criminel sur le civil" en se prononçant "en faveur du caractère unilatéral de l'identité des fautes pénales et civiles" : "si l'absence de faute pénale n'interdit pas au juge social de rechercher la faute inexcusable, à l'inverse, la faute pénale caractérisée - même non intentionnelle - lie le juge civil", étant précisé que "l'autorité absolue et d'ordre public ne joue que pour des décisions définitives du juge répressif".
h0ttps://www.courdecassation.fr/publications_26/bulletin_information_cour_cassation_27/bulletins_information_2019_9106/n_896_9149/

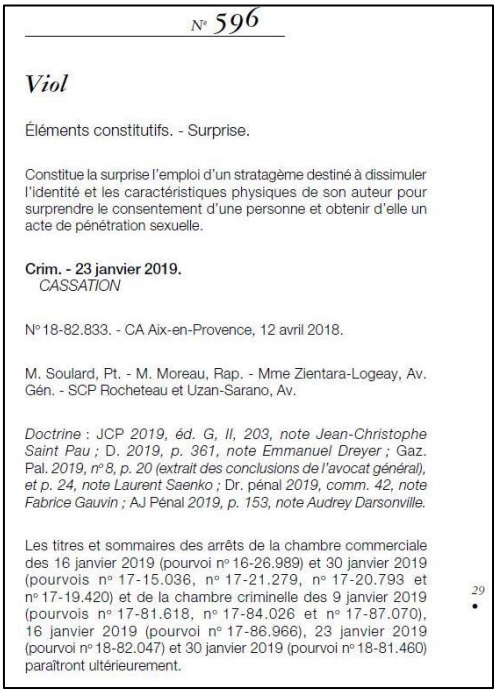

N° 596

Viol

Éléments constitutifs. - Surprise.

Constitue la surprise l'emploi d'un stratagème destiné à dissimuler l'identité et les caractéristiques physiques de son auteur pour surprendre le consentement d'une personne et obtenir d'elle un acte de pénétration sexuelle.

Crim. - 23 janvier 2019.
CASSATION

N° 18-82.833. - CA Aix-en-Provence, 12 avril 2018.

M. Soulard, Pt. - M. Moreau, Rap. - Mme Zientara-Logeay, Av. Gén. - SCP Rocheteau et Uzan-Sarano, Av.

Doctrine : JCP *2019, éd. G, II, 203, note Jean-Christophe Saint Pau* ; D. *2019, p. 361, note Emmanuel Dreyer* ; Gaz. Pal. *2019, n° 8, p. 20 (extrait des conclusions de l'avocat général), et p. 24, note Laurent Saenko* ; Dr. pénal *2019, comm. 42, note Fabrice Gauvin* ; AJ Pénal *2019, p. 153, note Audrey Darsonville.*

Les titres et sommaires des arrêts de la chambre commerciale des 16 janvier 2019 (pourvoi n° 16-26.989) et 30 janvier 2019 (pourvois n° 17-15.036, n° 17-21.279, n° 17-20.793 et n° 17-19.420) et de la chambre criminelle des 9 janvier 2019 (pourvois n° 17-81.618, n° 17-84.026 et n° 17-87.070), 16 janvier 2019 (pourvoi n° 17-86.966), 23 janvier 2019 (pourvoi n° 18-82.047) et 30 janvier 2019 (pourvoi n° 18-81.460) paraîtront ultérieurement.

29

Crim. 23 janvier 2019 : Viol, éléments constitutifs, Surprise.
Constitue la surprise l'emploi d'un stratagème destiné à dissimuler l'identité et les caractéristiques physiques de son auteur pour surprendre le consentement d'une personne et obtenir d'elle un acte de pénétration sexuelle.

Publication du Centre de recherche de l'école des officiers de la Gendarmerie nationale.
https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/crgn/Publications/Revue-CREOGN/Avril-2019

L'ENSP a créé une nouvelle chaire de recherche sur la sécurité en partenariat avec l'Université Lyon3 et l'Université de Technologie de Troyes
https://etudiant.lefigaro.fr/article/l-ecole-des-commissaires-de-police-inaugure-une-nouvelle-chaire-de-recherche_2de9129e-4ca6-11e9-8a9c-cf6259d2906a/

Plusieurs publications de l'INHESJ et de l'ONDRP, Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales sur les violences au sein du couple, les violences intrafamiliales.
https://inhesj.fr/sites/default/files/ondrp_files/publications/pdf/flash_21_violences_au_sein_du_couple_.pdf
https://inhesj.fr/ondrp/thematiques/violences-aux-personnes/violences-intrafamiliales

Rapports publics publiés par la Documentation française : le rapport de l'IGPN 2018
https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/194000511.pdf

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

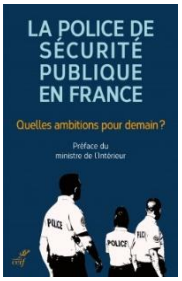

Organisé à l'occasion des 25 ans de la Direction centrale de la sécurité publique, le colloque « *La police de sécurité publique en France* » a réuni, le 18 octobre 2018, au Conseil économique, social et environnemental à Paris, des universitaires, des hauts fonctionnaires et des policiers de terrain, autour d'une double interrogation : quels enjeux et quelles ambitions pour la sécurité publique de demain ? Les *Actes du colloque* rassemblent les contributions présentées et projettent ainsi, et pour la première fois, la lumière sur la plus importante direction active de la Police nationale, forte de près de 67 000 agents qui, au quotidien, et en permanence assurent la protection de près de 27 millions de personnes sur le territoire français.
Ont contribué : Jean-Marc Berlière ; Paul Bogaert ; Marie-France Caramico ; Thierry Delville ; David Fasquel ; Robert Gelli ; Nicolas Kada ; Pascal Lalle ; Frédéric de Lanouvelle ; Audrey Leblanc ; Éric Morvan ; Serge Morvan ; Didier Perroudon ; Laëtitia Philippon ; Olivier Renaudie ; Sonia Rodrigues ; Christophe Soullez ; Mathieu Zagrodzki.

Un *Cahier* qui porte sur une question particulièrement d'actualité, la sécurité dans les territoires ruraux, périurbains, les banlieues, les périphéries des grandes métropoles. Les oubliés, les échecs de l'intégration et de la politique urbaine. La progression de la délinquance et de la criminalité de plus en plus violente et organisée, l'enracinement d'une économie souterraine ou parallèle, la dégradation des conditions de vie des habitants des quartiers « sensibles », la montée des communautarismes. Le maillage du territoire un principe d'organisation basique de la sécurité. La coproduction de la sécurité..

Réseaux sociaux et démocratie, réseaux sociaux et justice. « Quelles responsabilités sur Whatsapp et les réseaux sociaux Facebook, Twitter, Linkedin ? » par Patrick Lingibé, avocat.
https://www.village-justice.com/articles/quelles-responsabilites-sur-whatsapp-les-reseaux-sociaux-facebook-twitter,32133.html

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

Mémoire – commémorations

« Cérémonies du 8 mai »,
à la mémoire des policiers au cimetière de Loyasse, présidée, le 7 mai, par le préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Pascal Mailhos et la préfète déléguée pour la défense et la sécurité, Emmanuelle Dubée, qui venait de prendre ses fonctions à Lyon. Hommage suivi de la cérémonie de remises de médailles aux policiers à l'Hôtel de police de Montluc. Des cérémonies ont eu lieu dans tous les départements.

Plaque à la mémoire du commissaire René Lacroix mort dans la nuit du 24/25 mai 1968, sur un dispositif de maintien de l'ordre, pont Lafayette à Lyon.

Grâce à la persévérance du comité du Souvenir de la police de l'agglomération lyonnaise et au soutien de M Jean-Yves Sécheresse, adjoint au maire de Lyon, en charge de la sécurité, un hommage a pu être (enfin) rendu au commissaire principal, par la pose de cette plaque qui s'intègre harmonieusement dans le parapet du pont. Ce n'est que justice.
Il y a six ans, nous avions passé un appel dans la presse afin de retrouver la trace d'une ancienne plaque. Selon les témoignages, une plaque avait été posée. Son existence avait été éphémère. Il n'y avait eu, semble-t-il, guère de volonté de pallier cet oubli. C'est désormais réparé.
http://www.slhp-raa.fr/Photos/Obseques%20Lacroix/indexgal.html
Film vidéo-amateur de Michel Lapierre lors des obsèques de René Lacroix qui est inhumé au cimetière d'Oullins.
http://www.slhp-raa.fr/progs/UpLoadPci/LACROIX_Bio, biographie de René Lacroix.

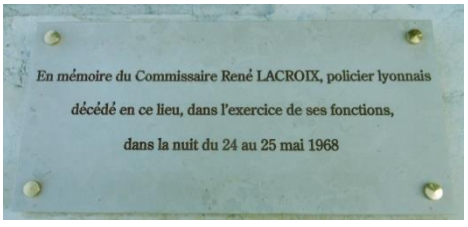

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

À l'occasion de la journée commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle
à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

le 18 juin 2019 à 10h00
place Charles de Gaulle à Lyon 3ème

Pascal MAILHOS
Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfet du Rhône

vous invite à participer à un parcours commémoratif en hommage
aux Compagnons de la Libération

09h00 : Dévoilement d'une plaque à la stèle Emile BOLLAERT, ancien Préfet du Rhône, Compagnon de la Libération, au Parc de Parilly à Bron
Accès par le boulevard Emile Bollaert - chemin de la Stèle

11h15 : Mémorial national de la prison de Montluc
Hommage aux Compagnons détenus en ce lieu
4 rue Jeanne Hachette à Lyon 3ème

15h00 : Hommage aux Compagnons inhumés à la nécropole nationale de la Doua
30 avenue Albert Einstein à Villeurbanne

17h00 : Cérémonie commémorative du 79ème anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940
Parc de l'hôtel de ville à Brignais

Merci de bien vouloir confirmer votre présence via l'adresse mail suivante :
pref-invitations@rhone.gouv.fr

Journée commémorative de l'appel du 18 juin

Notamment **:**
À la nécropole nationale de la Doua, cérémonie émouvante avec la participation de collégiens et des jeunes de l'EPIDE.

Au Mémorial national de Montluc, des élèves de l'école primaire Antoine Charial (Lyon 3e) avaient participé à l'hommage rendu aux internés

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

Après une dizaine d'années de recherches et à l'issue d'une seconde analyse ADN, Éric Amouraben, policier Palois, en fonction à la PJ de Pau, est parvenu à identifier un homme exécuté par les Allemands qui est inhumé à la Nécropole de la Doua. Le grand-père d'Éric était policier et maquisard. Il est délégué départemental adjoint du Souvenir français.

Georges Coran, membre de Combat, avait été capturé à Aire-sur-Adour, torturé et fusillé dans un bois à Idron.

Le 15 juin, une plaque a été ajoutée sur le monument d'Idron. Prochainement, il devrait en être de même sur sa tombe à la Doua.

VILLEURBANNE Enquête

Un policier palois identifie un martyr inconnu de la Doua

Après plus de dix ans d'investigation, Eric Amouraben, policier dans le Sud-Ouest, est désormais en mesure de l'affirmer : un homme fusillé en 1944 et inhumé à la nécropole nationale de la Doua, au pied d'une croix portant la mention « inconnu », s'appelait Georges Coran.

« Les ADN sont concordants à 99,9999 % ! » La marge d'erreur est une simple précaution scientifique. Mais pour Eric Amouraben, enquêteur à la police judiciaire de Pau, aucun doute n'est plus permis : le corps qui repose dans la tombe 6, du rang 5, du carré E de la nécropole de la Doua, à l'ombre d'une croix dotée d'une plaque comportant la mention « inconnu », est bien celui de Georges Coran. Le policier en a eu la preuve il y a quelques jours seulement, lorsqu'il a reçu les résultats d'un test d'ADN effectué par le laboratoire de police scientifique de Marseille. Des résultats qui mettent un terme à plus de dix ans de recherches sur son temps libre !

Un premier test ADN lui donne tort

En 2009, Eric Amouraben entreprend de répondre à une question : qui est le martyr inconnu d'Idron ? Dans cette commune proche de Pau, une stèle rend en effet hommage à quatre maquisards, dont le grand-père du policier palois, Pierre Cotonat, et à un « martyr inconnu », abattus par les Allemands après avoir dû creuser leurs propres tombes. Membre du Souvenir français, historien amateur, le policier mène une enquête approfondie jusqu'en 2012. Un procès-verbal d'exhumation des corps daté du 28 août 1944, décrivant notamment les vêtements des fusillés, une lettre du 26 août 1944 découverte aux archives départementales des Pyrénées-Atlantiques évoquant la disparition d'un homme le 14 juin 1944 à Aire-sur-l'Adour, des lectures et recueils de témoignages, des livres, le conduisent à une conclusion plausible : ce martyr inconnu était Georges Coran, un ouvrier agricole landais arrêté dans un champ, roué de coups, torturé, et fusillé au lendemain de son arrestation dans le département voisin.

Eric Amouraben, près de la tombe d'un inconnu à la Doua en 2015. À l'époque, le policier est convaincu que Georges Coran est enterré là. Photo d'archives Progrès/Richard MOUILLAUD

« J'ai tout repris à zéro ! »

L'homme a d'abord été enterré à Pau. Puis sa dépouille a été transférée à la nécropole nationale de la Doua en 1962. À la demande d'Eric Amouraben, elle est exhumée le 28 avril 2015. Le policier a réussi à convaincre une magistrate d'autoriser cette intervention afin de procéder à un prélèvement osseux. Il souhaite voir comparer les ADN du défunt et de son petit-neveu, encore vivant. Le couperet tombe en septembre 2016 : il n'y a pas de point commun entre les deux hommes. « J'ai pris un coup de massue », admet Eric Amouraben. L'enquêteur envisage alors de tout laisser tomber. Mais un indice conforte son hypothèse : Georges Coran portait un dentier métallique sur la partie droite de la mâchoire, or c'était également le cas de l'homme dont les restes ont été mis à jour à la Doua. En outre, un ingénieur du laboratoire de police scientifique rappelle au policier que le test n'est pas significatif : un ADN mitochondrial, transmis par la mère, serait bien plus fiable.

Il obtient une seconde exhumation

« J'ai tout repris à zéro ! » résume Eric Amouraben. Avec l'aide d'un cabinet de généalogie, il reconstitue l'arbre généalogique de Georges Coran et apprend que Pascaline Laboeyrie, la mère du premier martyr, est enterrée à Mont-de-Marsan. Le policier parvient de nouveau à avoir l'accord de la famille et du parquet de Lyon pour une exhumation. Après quelques sueurs froides liées à des contretemps, celle-ci intervient le 15 novembre 2018. L'analyse ADN des prélèvements osseux suit. Et donne raison à l'enquêteur palois.

Yannick PONNET

« Je savais qu'il n'était pas mort en Allemagne »

« Tout le monde le croyait mort en Allemagne. Mais je savais qu'il n'était pas mort là-bas. » Recoupant des faits, décortiquant des documents, recueillant de rares témoignages, Eric Amouraben a mené une enquête dont n'auraient à rougir ni un Sherlock Holmes, ni un Hercule Poirot, entre 2009 et 2019. Prêt à financer de sa poche une analyse ADN, régulièrement confronté à des difficultés techniques ou juridiques, le petit-fils de résistant -son grand-père était lui-même policier avant de devoir rejoindre le maquis- a fait preuve d'une remarquable opiniâtreté. Il attend désormais de voir le nom de Georges Coran remplacer la mention « inconnu » sur la stèle d'Idron et sur la tombe de la nécropole de la Doua.

« Il avait été oublié »

Après plus de dix ans d'enquête, à 48 ans, Eric Amouraben s'avoue soulagé. D'avoir enfin pu résoudre un mystère, certes. Mais surtout de constater que le modeste soutien financier dont il a bénéficié de la part de l'association Le Souvenir français -il en est délégué général adjoint au niveau départemental- n'a pas été utilisé en vain. « C'est un juste retour des choses de reparler de Georges Coran. Il avait été oublié, à part par sa famille », déclare le policier.

Un policier qui n'a toujours qu'un regret, aujourd'hui « plus que jamais » : ne pas avoir conclu son enquête assez vite pour la présenter à la fille du martyr inconnu. Lucette Coran avait 9 ans lorsque son père disparaissait en 1944. « Toute petite, rapportait Eric Amouraben en 2015, elle allait au bout de la rue quand il y avait des prisonniers de guerre qui revenaient, pour voir si son père était de retour. » Lucette Coran s'est éteinte en 2011. Sans jamais avoir su ce qui était arrivé à son père.

Pourquoi Georges Coran a été fusillé

Photo Progrès/Richard MOUILLAUD

C'est longtemps resté une énigme, même pour Eric Amouraben : pourquoi Georges Coran a-t-il été torturé et fusillé par les Allemands en compagnie de maquisards ? En 2015, l'enquêteur ne pouvait encore trancher, des témoignages contradictoires ne permettant pas d'établir son éventuelle appartenance à la Résistance. « J'ai trouvé un document : il faisait partie du réseau Combat », indique à présent le policier palois. Engagé volontaire en 1918, boulanger, commerçant, teneur de corde, mobilisé en 1939, marin sur le Terre-Neuve, navire torpillé à Mers-El-Kebir en juillet 1940, Georges Coran était donc résistant lorsqu'il a été arrêté à Aire-sur-l'Adour avant d'être transféré et torturé à Pau, puis fusillé dans le bois du Lannot à Idron. Anonyme il y a encore quelques mois, il vient d'entrer dans l'Histoire.

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

À l'honneur

Le 29 mars, en déplacement à Lyon, le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner et le secrétaire d'État, Laurent Nuñez, auprès du ministre, ont remis à **la jeune ADS et au brigadier-chef des CRS la médaille de la Sécurité intérieure.**

Tous deux avaient fait preuve d'un exceptionnel sang-froid et courage, lors de la violente agression à force ouverte et en réunion perpétrée à leur égard en marge d'une manifestation dite des « gilets jaunes », le 16 février.

Le 28 juin, à l'issue des sorties de promotions des commissaires et des officiers de police de l'ENSP,

Le secrétaire d'État, Laurent Nuñez, a remis, à titre exceptionnel, la médaille d'Honneur de la Police nationale, échelon Or, au professeur émérite des universités, historien de la police,

Jean-Marc Berlière.

Dernièrement, l'historien a participé à la réalisation d'un documentaire qui sera diffusé dans toutes les écoles de police, des futurs gardiens de la paix aux commissaires. Un module d'Histoire commun pour que le passé éclaire l'actualité, pour paraphraser l'historien Marc Bloch.

« Qu'est-ce qui cimente finalement l'identité d'un policier ? », interroge Philippe Lutz, directeur central du recrutement et de la formation dans la Police nationale, lors de la présentation de ce documentaire. « D'où on vient, quelles sont les failles éventuellement dans notre passé pour progresser ? Ce travail, il n'a jamais été fait. Il est fait de manière dispersé entre gardiens de la paix, officiers, commissaires. Une institution qui ne connait pas son Histoire est, à un moment, en grande faiblesse. » Dans le film, les propos de l'historien Jean-Marc Berlière, coassocié au projet jusqu'au montage final, sont entrecoupés d'images d'archives et d'extraits de fictions évoquant les grandes périodes de la police française. Les plus glorieuses, celles des enquêtes criminelles résolues, et les plus noires avec par exemple la création par Vichy en 1941 des GMR.

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

Le prix « Citoyens du patrimoine » attribué au musée des Sapeurs-pompiers de Lyon

LE PROGRES.fr Lyon - Villeurbanne - Caluire - dimanche 14 avri...

LYON 9E Distinction

Le prix Citoyens du patrimoine pour le musée des Sapeurs-pompiers

Des bénévoles ont entamé la restauration d'un fourgon-pompe, qui a été mis en service en 1919. Il sera exposé au musée après avoir été présenté lors des Journées du patrimoine.

Géraldine Zamant, Alain Pras et les bénévoles avec le fourgon-pompe. Photo Progrès/Jean-Louis PIHOUEE

Le musée des Sapeurs-pompiers de Lyon, créé en 1971, s'enrichira, fin juin, d'une nouvelle pièce, en l'occurrence un fourgon-pompe Berliet CBA, construit en 1918 et mis en service l'année suivante.

C'est grâce au travail acharné et méticuleux de bénévoles passionnés, pour la plupart sapeurs-pompiers retraités, commencé en août 2015, que cette pièce unique sera présentée aux Journées du patrimoine 2019, dans les ateliers du 19, rue Bataillon, à Villeubanne, avant d'intégrer le musée de la Duchère.

Comme l'explique Alain Pras, responsable de la restauration, « ce fourgon a été mis en service à la caserne Corneille en 1919, la seule de Lyon à l'époque ; il était équipé de roues à bandages et limité à 30 km/h, mais il a fallu changer la pompe et la motorisation lors de la construction des immeubles des Gratte-Ciel. Le fourgon a donc été équipé de pneumatiques, sa vitesse pouvait atteindre 50 km/h, et il pouvait transporter 17 pompiers ».

Alain Pras travaille chaque jeudi avec une équipe d'une quarantaine de bénévoles, dont une douzaine pour ce seul fourgon. Tous apportent leur technicité et leur savoir-faire pour que ce véhicule, réformé en 1952, puisse poursuivre sa carrière plus paisiblement. Car, comme les hommes, son cursus a été suivi à la trace sur toutes les interventions auxquelles il a participé.

Géraldine Zamant, directrice du musée, se félicite de ce prix attribué par la ville de Lyon et décerné chaque année à « la qualité et l'originalité des projets qui sont proposés, reposant sur l'implication de bénévoles passionnés », comme le souligne Jean-Dominique Durand, adjoint au maire de Lyon, délégué au Patrimoine.

De notre correspondant local, Jean-Louis PIHOUEE

EN CHIFFRES

Les travaux, suivis par les Musées de France, devraient avoisiner les **25 000 €** financés par la Fondation du Patrimoine, la Ville et des dons de mécènes, et près de **3 000 heures** de travaux.

Musée : 358 avenue de Champagne.
Fondation du Patrimoine : rhone-alpes@fondation-patrimoine.org

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

Agenda
24 août à 11 h, Mémorial national de la prison Montluc, 75e anniversaire de la libération de la prison de Montluc.

3 septembre, commémoration du 75e anniversaire de la libération de Lyon.

Du 13 septembre 2019 au 30 juin 2020, Mémorial de la prison Montluc, exposition « Mort pour la France, de Montluc à la Doua », étude du lien entre la prison et la nécropole, dont l'histoire est peu connue même localement. Inauguration, le 12 à 18 h 30. À 20 h 30, projection en plein air du film *L'armée des ombres* de Jean-Pierre Melville.
https://mailchi.mp/fa57629297e5/newsletter-mmorial-montluc-juillet-2019?e=a0b564e344

21 et 22 septembre, JEP, Journées européennes du patrimoine, Balade-découverte sur les traces de la police lyonnaise du 18e siècle à nos jours, dans la Presqu'Île de Lyon, à l'initiative de la SLHP (cf. supra.)

21 et 22 septembre, Mairie du 8e, exposition « Artipa », des artistes des forces de sécurité publique organisée par la délégation régionale de Lyon de l'IPA (peintres, écrivains, sculpteurs, photographes)

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

Newsletters – Sites Internet

Archives municipales de Toulouse
https://www.archives.toulouse.fr/documents/10184/311548/FRAC31555_Bas-Fonds-2018-33.pdf/e1c4306d-a1e9-4554-a0ed-d1fcc566ebd3
Lettre Arcanes
https://www.archives.toulouse.fr/nous-connaitre/arcanes-la-lettre-d-informations-des-archives

La *Lettre* de *CriminoCorpus* : histoire de la justice, de l'administration pénitentiaire mais aussi de la police et en particulier de la police technique et scientifique. https://newsletter.criminocorpus.org/2019/mai-juin/29.html

Le Musée de la Gendarmerie nationale de Melun, et ses actions pédagogiques
https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/musee.

Le Musée national des Douanes de Bordeaux et L'Association d'Histoire des Douanes (AHAD) ahad-enbd@douane.finances.gouv.fr - http://asso-ahad.blogspot.fr/, http://histoire-de-la-douane.org/ Nouveau site de l'AHAD
http://www.musee-douanes.fr/newsletters/261-la-newsletter-du-mnd-ete-2019.html

La lettre aux Amis de la Police et de la Gendarmerie de Jean-Marc Berlière http://politeia.over-blog.fr/

Le ministère de l'Intérieur, https://www.interieur.gouv.fr/ et
https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-police/Police-Junior

L'ENSP http://www.ensp.interieur.gouv.fr/

Le Musée de la préfecture de Police, SMAC
https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Nous-connaitre/Services-et-missions/Service-de-la-memoire-et-des-affaires-culturelles/Le-musee-de-la-prefecture-de-police

http://policehommage.blogspot.fr/ Site dédié aux policiers victimes du devoir, morts en service ou à l'occasion du service.

Site de l'Amicale police et patrimoine http://amicale-police-patrimoine.fr/

Le Service historique de la Défense qui met en ligne ses instruments de recherches
http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/?q=content/les-instruments-de-recherche

BNF/Gallica
La *lettre de Gallica* de la Bnf en ligne, http://lettre-gallica.bnf.fr/
http://presselocaleancienne.bnf.fr/html/journaux-numerises permet d'avoir accès à la presse locale ancienne par date, titre de journal, région ou ville

Les Archives municipales de Lyon et leur *Lettre* : http://www.archives-lyon.fr/archives/

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

La bibliothèque de la Part-Dieu à Lyon https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/bibliotheque-de-la-part-dieu/

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol

De bonnes raisons d'adhérer à la SLHP

Vous recevez cette ***lettre***, soit à votre demande, soit parce que nous pensons que l'Histoire de la Police nationale, sa Mémoire et son Patrimoine ne peuvent vous laisser indifférents. Vous vous sentez concernés par tout ce qui est relatif à leur recherche, leur sauvegarde, leur valorisation et leur transmission ; vous croyez aux valeurs républicaines de la Police nationale, de simple sympathisant, observateur, devenez acteur, franchissez le pas et rejoignez-nous.
Nous avons besoin de l'apport de chacun, que vous souhaitiez vous investir ou simplement nous soutenir et nous permettre de poursuivre les objectifs que nous nous sommes fixés.
Des correspondants dans les directions et services de tous les départements de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, voire au-delà sont recherchés.

SLHP
Société lyonnaise
d'Histoire de la Police

BULLETIN d'ADHÉSION
Année 2019

Nom : Prénom :
Nom de jeune fille :
Qualité/Profession :
Administration/Entreprise
Personne morale/Association
Domicile : Rue :
Ville : code postal :
Tél : Portable :
E-mail :

[Date et signature]

20

Cotisations :
Individuel : 18 €
Personne morale et association : 30 €
Couple ou famille (2 personnes) : 30 €
Bienfaiteur : 50 €
Don : pas de montant minimum
Règlement par chèque à l'ordre de la Société Lyonnaise d'Histoire de la Police
À adresser au siège de l'association, 141, rue Baraban – 69003 - Lyon (chez Michel Salager)
La cotisation est déductible des impôts

Art. 200 du CGI et Instruction 5 B-17-99 du 4 octobre 1999 relative aux réductions d'impôts accordées au titre des dons (B. 0. I. 5 B- 1 7- 99, n' 186 du 8 octobre 1999) : le don ouvre droit à réduction d'impôt sur le revenu lorsqu'il est effectué « au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général, de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, familial ou culturel ».

Société Lyonnaise d'Histoire de la police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
E-mail : shplyon@yahoo.fr - **Site : http:**//www.slhp-raa.fr - tel : 0472333902

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004 – Siret : 524.660.289.00017
***Lettre d'information* 2019/2 N° 29**
Directeur de la publication, Michel Salager
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
E-mail : shplyon@yahoo.fr - Site : http://www.slhp-raa.fr Twitter @slhistopol